



Je voudrais savoir si il y as un recours pour un colis que je n a

Par **lasorciere27**, le **11/01/2010 à 18:23**

Bonjour, le 16/10/2009 j ai fait une commande sur le site tabac moins chere soit 70e il mon envoyer un email pour me dire qu il m envoyais mon colis je ne l ai pas reçu il y a 3 semaines ils mon envoyer un autre email me disant que ma commande allait arriver toujours rien reçu cela fait plusieurs email que je l or envoie ils me repondent pas pourtant j ai payé avec un compte qui s appelle securipay eu non plus me repondent pas que dois-je faire merci de votre réponse

Par **LeKingDu51**, le **11/01/2010 à 21:49**

Bonjour,Je vous conseille dans un premier temps de leur envoyer un mail les informant que vous annulez votre commande et que vous souhaitez être remboursé de l'intégralité des sommes versées conformément aux dispositions de l'article L121-20 du Code de la consommation.Si vous n'avez pas de réponse, envoyez leur le même courrier mais sous forme de mise en demeure en LRAR.Si toujours pas de réponse, vous risquez de devoir assigner pour récupérer votre argent.Cdt